



La mare aux Biches, à l'extrémité des Uzelles ou biens communaux situés dans la forêt de Sénart, à proximité de Montgeron. Carte postale, vers 1920.. (AD Essonne, 2 Fi 63)

IVR11\_20059101649XAB

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2005

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil général de l'Essonne

communication libre, reproduction soumise à autorisation